

Contribution de Georges J. AILLAUD à la présentation des îles du Frioul :

— La flore et la végétation arborescente et arbustive des Îles

Lorsque du rivage en période estivale et par temps de mistral, on contemple les îles de la rade, cet ensemble de calcaire d'un blanc étincelant, allongé entre le bleu intense de la mer et le bleu délavé du ciel, apparaît comme un squelette blanchi par le soleil, le vent et le sel.

Au premier coup d'œil, on voit plus de roches et de pierres que de végétation et pourtant elle existe, mais dégradée et appauvrie par rapport au continent. Les conditions sont dures. Un sol squelettique, une luminosité intense, de l'eau certes, mais salée car les précipitations sont rares, et le vent.

Les végétaux se sont habitués au sel et au sec avec un port particulier pour résister au vent. Le milieu est difficile, le micro-climat en lui-même (températures élevées en période estivale, précipitations faibles mal réparties et peu utilisables, insolation importante...) favorise les

sclérophytes. Le microclimat des îles correspond à une augmentation de l'influence de certains facteurs. Mais ce sont les caractères du sol, physiques et chimiques avec l'omniprésence du sel, vu l'altitude réduite des îles et leur morphologie, qui imposent leurs conditions à la végétation.

Enfin le vent imprime sa marque; les plantes adoptent un port particulier, en coussinet, et même celles qui n'ont pas ce port habituellement sont morphosées en ligne de fuite par rapport au vent dominant. Elles rattrapent, plaquée au sol, ce qu'elles perdent en hauteur, résistant ainsi au vent et à la dessiccation.

Plusieurs auteurs ont décrit ou donné des indications sur la flore des îles de la rade de Marseille mais ce sont les travaux de Laurent et Deleuil et surtout de Molinier, pour le Frioul, et de Knoerr pour les îles Sud qui ont fait connaître celles-ci.

Sur les îles du Frioul, dans cet écosystème unique, on dénombre quand même plus de 350 espèces de plantes. 14 sont des espèces protégées.

Ce texte de Georges J. AILLAUD date de 1987. Aux conditions très rudes dont il parle, se sont ajoutés deux nouveaux fléaux : des plantes envahissantes (6 espèces) et le sur tourisme. Plusieurs institutions veillent à la préservation écologique des îles : Après le CEEP, le Parc National des Calanques depuis 2012, Natura 2000 et aussi Le CBN Méditerranéen, l'IMBE, SMILO...et les 150 habitants à l'année qui tiennent à leur environnement.